



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Mardi 2 février 2021 à 20 h



ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Avis de motion – Règlement 406-2021 modifiant le Règlement 364-2018 sur l’instauration du Programme de rénovation Québec – Municipalité de Saint-Félix-de-Valois;
4. Avis de motion - Règlement 410-2021 – Autoriser les mini-entrepôts dans la zone In1-1 et l’implantation de plus d’un bâtiment principal par lot;
5. Adoption du 1^{er} projet - Règlement 410-2021 – Autoriser les mini-entrepôts dans la zone In1-1 et l’implantation de plus d’un bâtiment principal par lot;
6. Avis de motion – Règlement 411-2021 ayant pour objet de décréter une dépense n’excédant pas 255 440 \$ pour le projet d’acquisition de deux terrains pour le réaménagement projeté de l’intersection du chemin de Joliette et de la rue Principale, et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 255 440 \$;
7. Avis de motion – Règlement 412-2021 ayant pour objet de décréter une dépense n’excédant pas 621 339 \$ pour des travaux de pavage, bordures et éclairage pour la phase 3.2 du projet de développement domiciliaire « Faubourg St-Félix », et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 621 339 \$;
8. Parc industriel – Vente du lot 5 358 963 et d’une portion du lot 6 338 495;
9. Levée de la séance.